

PROGRAMME NATIONAL PASSEPORT - COMPÉTENCES

Le Programme National Passeport-Compétences, conçu et mis en œuvre par l'AGEFOP, constitue un prolongement naturel des deux (2) programmes phares du Ministère en charge de la formation professionnelle que sont l'École de la 2^e Chance (E2C), poursuivant un objectif de formation de masse et de réinsertion socio-professionnelle durable, et de l'Académie des Talents (ACT), en améliorant la qualité de l'offre de formation professionnelle et en l'adaptant aux besoins du marché. Le Programme National Passeport-Compétences vise à développer les compétences et à renforcer les capacités professionnelles des populations, afin de faciliter leur insertion durable sur le marché du travail local.

Le Programme National Passeport-Compétences participe au développement économique des collectivités territoriales en stimulant la création d'emplois, tout en renforçant l'attractivité et le potentiel des territoires.

La région du Sud-Comoé a été choisie pour le développement de la phase pilote du Programme National Passeport-Compétences

OBJECTIFS

Identifier les besoins en compétences : recensement des entreprises et des structures de formation afin de cartographier les besoins du tissu économique local.

Développer des formations qualifiantes : conception et déploiement de formations qualifiantes de courte durée, de formations par apprentissage et de formations en entrepreneuriat, adaptées aux besoins spécifiques des entreprises et des territoires, avec une reconnaissance officielle à travers la délivrance de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP).

Accompagner l'insertion professionnelle : délivrance de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) et accompagnement à l'emploi salarié ou à l'entrepreneuriat.

Valider les Acquis de l'Expérience (VAE) : valorisation du savoir-faire des professionnels n'ayant pas eu la chance d'avoir des diplômes.

ANCRAGE TERRITORIAL

- **Partenariat local :** Le Programme National Passeport-Compétences s'appuie sur des partenariats solides avec les collectivités territoriales et le secteur privé pour s'adapter aux réalités locales et contribuer au développement économique local.
- **Expansion :** Le programme est appelé à s'étendre progressivement aux autres régions du pays, après la phase pilote dans la région du Sud-Comoé

BÉNÉFICIAIRES



Personnes diplômées, peu ou pas qualifiées : en quête de reconversion ou de qualification souhaitant développer des compétences valorisables sur le marché de l'emploi.



Porteurs de projet / Entrepreneurs : désirant créer ou développer leur propre entreprise.



Travailleurs : souhaitant perfectionner leurs compétences ou en quête de reconversion.



Entreprises locales : Le programme aide à répondre aux besoins en compétences spécifiques des entreprises locales, renforçant ainsi leurs performances et leur compétitivité.



Collectivités territoriales : Avec le Programme, les territoires voient leur attractivité et leur développement économique augmentés grâce à un capital humain plus qualifié.

CHIFFRES CLÉS

- **Les besoins en compétences** sont identifiés **dans les 31 régions** de la Côte d'Ivoire d'ici à fin 2026 ;
- **100.000 bénéficiaires directs et indirects** à travers les 31 régions de Côte d'Ivoire ;
- **10.000 travailleurs certifiés par la VAE** grâce aux Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) ;
- **95 % des bénéficiaires** des formations seront **accompagnés à l'insertion**, que ce soit par un **emploi salarié** ou par l'**auto-emploi** ;
- **1.000 entreprises locales (TPE et PME)** impactées par le déploiement du programme, contribuant ainsi à la croissance économique des 31 régions du pays.

Bâtissons ensemble les compétences de demain !

Tél : 07 15 96 96 96 | 07 15 88 88 88 | 07 16 88 88 88